



Champhol, le 14 février 2019

Monsieur le Député,

Ce courrier est un appel à l'aide. Nous souhaitons porter à votre connaissance un sujet qui concerne à la fois la 1^{ère} et la 2^{ème} circonscription. Nous nous sommes de fait également adresser à M Marleix.

Il s'agit de la réduction drastique des moyens d'enseignement du lycée Édouard Branly de Dreux, qui est l'établissement de secteur des collégiens du nord de la 1^{ère} circonscription (Nogent-Le-Roi).

Jusqu'en 2022, ces collégiens (leurs parents) viennent relever le CSP du lycée Édouard Branly. À horizon 2022, ces collégiens seront normalement scolarisés dans leur nouveau lycée de secteur à Hanches. C'est sans conteste un bien pour ces collégiens, qui seront scolarisés au plus proche de leur domicile. Toutefois, il nous appartient de ne pas déstabiliser dès aujourd'hui l'équilibre précaire de la réussite de nos jeunes du lycée Édouard Branly de Dreux. Il convient selon nous de ne pas pénaliser aujourd'hui cet établissement, et par là même nos collégiens, au prétexte d'une construction à venir.

Nous ne vous apprenons rien, le CSP du lycée Branly est déjà 10 points sous celui du département, signe d'une paupérisation grandissante sur le secteur. Le lycée est lui-même implanté au cœur de quartiers populaires, pour lesquels notre ministre de l'Intérieur, M Castaner, annonçait vendredi dernier, « être attaché à leur reconquête républicaine ». Magnifique ambition : mais comment reconquérir sans les justes dotations pour la culture, l'éducation, l'égalité des chances qui font les valeurs de notre République ?

Le contexte est le suivant : vous n'ignorez pas, que le lycée Édouard Branly était le seul lycée éducation prioritaire de l'Académie Orléans-Tours jusqu'en 2016. Puis, suite à une énième réforme, les principes de l'éducation prioritaire sont détachés des lycées.

L'équipe de direction, les personnels enseignants, les parents se sont battus pour conserver les moyens justes nécessaires aux projets dits « Ambitions » qui ont fait la renommée de l'établissement sur le bassin drouais et accru la réussite de nos jeunes : Sciences Po, Sup Sciences, projet Montaigne et Cinéma, option Théâtre, section Euro, groupes allégés et accompagnement personnalisé pour tous de la 2^{nde} à la Terminale et même en voie pro.

Pour la rentrée 2019, la réforme des lycées consiste, comme vous le savez, à supprimer les trois filières générales et à offrir aux élèves un choix de bouquets d'enseignements susceptibles de renforcer leur parcours scolaire. L'esprit de cette réforme est notamment d'agir contre les inégalités et permettre aux élèves d'avoir accès sans distinction sociale à un large panel de spécialités afin que chaque jeune puisse choisir son avenir.

Or, sous couvert du remaniement des moyens de l'Éducation Nationale à l'occasion de cette réforme, le lycée Édouard Branly se voit privé des moyens indispensables à la poursuite de ses projets « Ambitions » : c'en est fini de Sciences Po. C'en est fini de Sup Sciences (pour

accéder aux Classes Préparatoires aux Grandes Écoles). Plus de projet Montaigne, Cinéma, ni même de Théâtre. Les groupes allégés, les heures d'accompagnement personnalisé, les heures d'enseignement en classe Euro sont réduits à peau de chagrin. Et comme de bien entendu, dans le même temps, le lycée Édouard Branly, voit ses effectifs augmenter.

Voilà pourquoi M le Député nous vous lançons cet appel à l'aide. Avant les journées portes ouvertes de l'établissement, nous demandons la restitution de nos 60 heures postes afin que les projets d'Ambitions puissent persister pour l'avenir de nos jeunes, afin que l'égalité des chances soit une réalité, afin que notre école de la République soit le creuset des citoyens de demain.

J'ai personnellement informé Mme Munsch-Masset, Vice-Présidente de Région. À l'occasion du Conseil Départemental du 4 février dernier, la FCPE 28 a interpellé Mme La Préfète, Mme le DASEN d'Eure-et-Loir, les élus présents. Nous venons de saisir Mme la Rectrice d'Académie.

Vous remerciant de votre bienveillante attention, et du soutien que vous pourrez nous apporter, je vous prie, Monsieur le Député, de croire en l'expression de mon plus profond respect.

Mme Gaëlle Hardy-Bouharati,
présidente FCPE28
présidente FCPE Lycée Branly (Dreux)
présidente FCPE Collège Jean Moulin (Nogent-Le-Roi)

